

Proposition de réponse à la question no 1 et 3 dans le cadre de la transformation institutionnelle de l'Université de Montréal.

Rédigée par Jean-Pierre Lefebvre, responsable du service de la reconnaissance des acquis expérimentiels à la Faculté de l'éducation permanente. 16 mars 2016.

La reconnaissance des acquis universitaire comme moyen d'accroître la capacité d'adaptation de l'Université de Montréal

Le marché du travail est en profonde mutation tant au Québec que dans de nombreux pays. Ce phénomène mondial expose les travailleurs à une demande accrue de compétences et de savoirs. Elle exige dorénavant de la mobilité et de la flexibilité. Pour atteindre les compétences du 21^e siècleⁱ, le temps imparti à la formation continue est aussi importante que celui consacré à la formation initiale en vue d'obtenir un diplôme « qualifiant ».

Les personnes immigrantes, selon les prévisions d'Emploi-Québecⁱⁱ, fourniront 17% de la main-d'œuvre d'ici 2021 et, fait bien établi, parmi les obstacles majeurs à leur intégration au marché du travail figure la non reconnaissance de leurs compétences et l'accessibilité difficile à la reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires (dénommé « expérimentiels » à la FEP). De plus, selon un rapport de consultationⁱⁱⁱ réalisée en 2015 par Qualification Montréal, organisme de référence sur le territoire montréalais, les besoins de ces personnes qualifiés sont nombreux et l'Université de Montréal pourrait se rapprocher de son rôle de leader au sein de la communauté montréalaise et lavalloise. Essentiellement, il appert dans ce rapport que :

Les organismes communautaires avouent savoir peu de choses sur la reconnaissance des acquis, sur le processus ou la démarche qui la structure.

Au sein de la clientèle immigrante, la reconnaissance des acquis n'est pas encore vue comme une solution pour faire reconnaître ses acquis scolaires et expérimentiels. Pourtant la personne immigrante cherchera à obtenir un diplôme quitte à retourner aux études, dans un domaine plus porteur que le sien.

La reconnaissance des acquis permet de faciliter ce retour aux études et à la réorientation de carrière (ingénieure reconvertie en intervenant en service garde, ambulancier reconvertie en infirmier).

Une grande méconnaissance de la reconnaissance des acquis prévaut ainsi sur l'offre de service existante. La personne est confrontée à trop d'interlocuteurs et à un service à la clientèle insuffisant à travers les différents services et facultés de l'université. Aucune uniformité de pratique et de standards n'apparaissent pour celui ou celle qui tente d'en savoir un peu plus sur ce service en vue de faire un choix d'études judicieux.

Étant donné les besoins d'optimisation de développement des étudiants immigrants et chez tous les adultes se dirigeant vers le premier, le deuxième ou le troisième cycle, en plus d'un contexte démographique en pleine ébullition, dont l'actualité avançait récemment la tendance

de hausser les seuils d'immigration de 50 000 à 60 000 par année, je propose les améliorations suivantes :

- Harmoniser les pratiques, les balises réglementaires et les méthodologies d'évaluation des compétences par la création d'une politique institutionnelle en reconnaissance des acquis (ce type de politique existant déjà dans la majorité des universités québécoises et canadiennes);
- Déployer un « Guide institutionnel » des acquis scolaires (cours à cours) et des passerelles prévues (partie DEC technique/programme) accessible aux étudiants via le site de l'université, facilement consultable pour les directions et responsables de programme;
- Créer un centre d'expertise en reconnaissance des acquis expérientiels sinon une communauté de pratiques au service des différentes facultés et départements de notre université;
- Favoriser les échanges de personnes responsables de ce dossier;
- Développer une image de marque axée sur la qualité de la reconnaissance des acquis à l'UdeM et sur l'assurance qualité des processus d'évaluation;
- Développer un portfolio 2.0 de l'étudiant « tout au long de ses études » permettant de cartographier les acquis, les formations et les preuves d'acquisition (réalisations, stages, alternance travail-étude, implication communautaire, acquis d'apprentissage, etc.);
- Faire davantage de promotion des pratiques de reconnaissance des acquis universitaires auprès des organismes communautaires dans la grande région de Montréal (intervenant entre autres auprès des nouveaux arrivants), des Chambres de commerce, des regroupements d'employeurs, des comités sectoriels de main-d'œuvre, d'Emploi-Québec, du MIDI et du MEESR.
- Établir des partenariats pour développer des outils promotionnels et élaborer du matériel de référence en reconnaissance des acquis conforme aux orientations de la politique institutionnelle.

À tous les cycles universitaires, on pourra dire que la reconnaissance des acquis est un moteur d'intégration, un formidable moyen d'insertion socioprofessionnelle ainsi qu'un moyen de recrutement non négligeable parce que l'on cible les besoins réels, parce que le processus d'évaluation est crédible, parce que la formation manquante est ciblée et qualifiante, parce qu'un diplôme universitaire est valorisant et sécurisant pour la mobilité.

ⁱ Les compétences du 21^{ème} siècle : Danielle Ouellet et Sylvie Ann Hart, Observatoire compétences emploi. Décembre 2013.

ⁱⁱ Emploi-Québec, IMT Le marché du travail au Québec, perspectives à long terme 2012-2021. Juin 2012.

ⁱⁱⁱ Rapport de consultation « Reconnaître pour valoriser les acquis et compétences : vers l'intégration des personnes immigrantes en emploi ». Qualification Montréal. Novembre 2015.